

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance par tiers.

ETRANGER — 6s. 3d.
(Affranchir.)

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

Première insertion 7cts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Enparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

(Suite.)

J'ai appuyé particulièrement sur la manière de cultiver la carotte, parce que la même méthode peut s'appliquer à la culture de presque toutes les plantes sarclées qui peuvent se cultiver avec avantage dans ce pays, comme panais, betteraves de toute espèce, et navets.

Les panais peuvent pousser dans un sol dur, approchant même de la glaise, et n'ont pas besoin de caves, pouvant, sans souffrir, demeurer dans la terre tout l'hiver; dans ce cas on les retrouve au printemps comme une nouvelle alimentation dans le temps où elle devient nécessaire. Tous les animaux mangent les panais avec goût, et les vaches qui en sont nourries donnent un lait très-riche.

La betterave ordinaire, et la grosse betterave, sont de la même valeur comme culture et comme aliment des vaches laitières: mais je ne les crois pas très-propres à engraisser les animaux.

Les navets viennent bien quand ils peuvent échapper à la mouche; mais on ne peut y compter; depuis la maladie de la patate, on peut en dire autant de ce tubercule dont la culture d'ailleurs est bien connue.

Si la terre est trop lourde pour la culture des racines, les fèves et même les pois peuvent convenir pour la culture No. 1, tout en faisant attention de semer au sillon, et de préparer la terre comme on vient de le recommander pour la culture des racines.

EMPLOI DE LA JACHÈRE.

Si l'on croit la jachère absolument nécessaire, ce qui arrive seulement dans le cas où le sol est si dur et si argileux qu'il ne peut se pulvériser par un autre moyen, on ne doit pas étendre les engrais sur la terre l'automne précédent, bien qu'on doive la labourer et l'assécher, c'est-à-dire, ouvrir des rigoles d'égouttement avec autant de soins que pour le dépôt d'une semence. On ne doit pas retourner à la terre avant le mois de juin, temps auquel il faut la labourer de nouveau, et la herser de manière à la rendre égale et à détruire les racines des mauvaises herbes. On doit ensuite ouvrir les sillons en ligne droite, en leur donnant une largeur uniforme, et dans une direction propre à faciliter l'assèchement. Vers le milieu de juillet, il faut de nouveau labourer et semer avec abondance du sarrasin. A la fin de septembre, on doit labourer de nouveau, après avoir répandu les engrais sur la terre. Le sarrasin,

dans ce cas, est enfoui avec les autres engrais et sert à les augmenter beaucoup. La terre ainsi préparée devra être ensemencée de blé le printemps suivant, et on devra ajouter une semence de mil et de trèfle; un minot de mil suffira pour cinq arpents, avec trois ou quatre livres de trèfle par arpent.

MARCHE DE LA CULTURE AMÉLIORANTE.—AVANTAGES ATTACHÉS À CE SYSTÈME.

En suivant avec soin la méthode ci-dessus, on aura en l'année 1864 quadruplé la fertilité du sol, et peut-être plus que quadruplé.

Maintenant j'ai fait tout ce que je pouvais faire pour le champ A. Je l'ai nettoyé et fumé autant que je le pouvais, et après avoir enlevé la récolte des racines et la récolte de blé ou d'orge, l'année suivante, je laisse le champ se reposer jusqu'à ce que les autres champs aient été améliorés de la même manière, et d'après la méthode décrite. Quand ceci aura été, c'est-à-dire, dans l'espace de six années, en 1869, on pourra considérer la partie comme gagnée. Les champs seront alors dans un état satisfaisant de propreté et de production, et la richesse du sol, par conséquent, en sera de beaucoup augmentée; la terre de 70 à 80 arpents qui en 1862 ne nourrissait que trois ou quatre misérables vaches et un nombre guère plus considérable de moutons malades, sera capable en moins de dix ans de fournir une abondante subsistance à dix ou douze vaches et à d'autres animaux, dans la même proportion.

Un des grands avantages de ce système de rotation vient de ce que les pâturages fournissent aux troupeaux une nourriture d'été, proportionnelle à la quantité de racines et de foin, destinée à les hiverner, et proportionnelle aussi à la paille que la culture des grains donne pour la litière des animaux. Je remarquerai ici que les cultivateurs à l'exception de ceux qui demeurent dans le voisinage des villes, où ils peuvent aisément se procurer des engrais, ne devraient jamais vendre une seule charge de leur foin, pailles ou racines, le tout devrait être consommée sur la ferme dans le but d'en retirer des engrais suffisants pour entretenir la fertilité du sol.

Mais si le cultivateur ne vend ni foin, ni paille, ni racines, que vendra-t-il? Je réponds, le tiers de la terre étant employé, sous ce système, à produire du grain, il sera toujours en son pouvoir d'en vendre une grande partie. La moitié de la terre étant en foin et en pâturage, lui permettra de produire une très-grande quantité de beurre, de fromage, de viandes, de laine, et d'en vendre une bonne partie, après avoir pris la consommation de sa famille.

On pourra dire que six années sont bien longues à attendre pour l'amélioration de la terre entière; mais je répondrai que je ne connais aucun autre moyen de l'obtenir en moins de temps avec les seules ressources du sol, il faut remarquer que la terre s'améliore graduellement et chaque année. Le produit est plus grand même pour la première année, sous ce système, qu'il ne l'est sous le mode actuel de culture, et d'année en année la terre s'améliore champ par champ et produit de plus en plus, de manière à payer beaucoup mieux le cultivateur qu'il ne l'est maintenant, et à le récompenser doublement après, quand le tout aura été amélioré par un système de rotation.

Un autre avantage de ce système, c'est qu'il met le cultivateur en état de donner à ses animaux une succession de pâturages depuis mai jusqu'à décembre. Ayant toujours deux champs employés au pacage, l'un vieux et l'autre nouveau, le vieux fournira l'herbe prête le plus tôt, et c'est dans ce parc que le gros bétail doit être mis d'abord; la terre y étant devenue plus ferme, par le pacage des années précédentes; et l'herbe y étant plus serrée, il sera moins gâté par les pieds des animaux, alors que la terre est molle. Les brebis et les agneaux peuvent être mis dans le pâturage nouveau, et y être laissés tout l'été. Lorsqu'il y a une laiterie sur une petite ferme, le nombre des moutons ne doit pas excéder celui des vaches. Les moutons ne consommeront qu'une petite partie de l'herbe de leur parc, et lorsqu'elle sera devenue trop dure, les vaches devront y être mises avec eux. Lorsqu'elles auront mangé l'excédent de l'herbe dans ce champ, la crue dans l'ancien pacage sera assez forte pour en donner suffisamment, jusqu'à ce que le foin de regain soit prêt pour eux. Ensuite vient le chaume d'avoine et de pois. Le champ nouvellement semé en foin peut aussi être mis en pacage quand la terre est sèche et quand tout l'herbe manque. Les fanes de quelques arpents de carottes, de betteraves champêtres ou de navets, formeront un excellent substitut à l'herbe, jusqu'à ce que vienne l'hiver. Les racines doivent être mises à l'abri du froid, données au bétail durant l'hiver et le commencement du printemps.

On pourra objecter que deux années de pâturage pour le même champ sont un trop long repos pour le sol; mais on devra remarquer que la terre ne demeure pas improductive durant ce temps de repos.

Le pâturage ne contribue pas seulement à rétablir la fertilité presque épuisée du sol (et personne ne peut nier que ce procédé est le seul employé aujourd'hui par l'agriculteur canadien), mais c'est encore le meilleur moyen de fournir au cultivateur les premières nécessités de la vie, et les produits qui puissent trouver le plus facilement un débouché sur nos marchés, tel que le bœuf, le lard, le mouton, le beurre, le fromage, la laine et autres produits déjà nommés.

Les engrais sont de la plus haute importance pour le cultivateur, et il doit faire tout en son pouvoir pour en augmenter la quantité. Le système proposé ici a l'avantage d'augmenter la quantité des engrais à mesure que le sol s'améliore. Comme on l'a déjà dit, le cultivateur ne doit vendre aucune partie de son foin, ni de sa paille, parce que ces produits sont les matières premières des engrais, par conséquent il est infiniment plus mal encore de vendre les engrais.

Les engrais ainsi produits seront suffisants chaque année pour améliorer le champ qui doit recevoir la culture des légumes, (récolte No. 1.)

Après la culture de l'avoine (récolte No. 6), la terre ne se trouve pas encore épuisée, et pourrait à la rigueur produire une autre récolte de grain: il vaut mieux cependant lui conserver sa fertilité, que de se mettre dans l'obligation plus tard de ramener de nouveau cette fertilité.

Dans ces quelques lignes il n'est impossible de signaler la centième partie des moyens que nous pouvons avoir d'augmenter la quantité des engrais dans le Bas-Canada; je me contenterai de signaler les riches dépôts de matières végétales que contiennent nos savanes et la quantité de pierre à chaux qui se trouve presque partout: les mauvaises herbes même, qui sont la peste des champs, peuvent être convertis en bons engrais.

Bien que l'assainissement des terres soit une amélioration profitable, il est si coûteux, que je ne dirai rien de plus sur ce sujet, que ce que connaissent déjà les cultivateurs canadiens, c'est-à-dire, qu'on doit avoir soin de faire fossoyer le terrain, afin que les eaux ne puissent séjourner sur la terre et la rendre improductive.

APPRECIATION ET CHOIX DU BÉTAIL.—SOINS À DONNER À CHAQUE ESPÈCE.

Quant aux espèces d'animaux qu'il convient de garder, je conseillerais une proportion régulière de tous les animaux qui peuvent prospérer sur le sol, parce qu'une espèce se nourrit d'un aliment dont une autre espèce ne peut faire usage. Par exemple, les moutons se nourrissent et vivent bien avec les haricots, dont nulle créature, autre que l'homme ne peut faire usage.

Les chevaux canadiens, sont tout considéré, la meilleure race pour le pays, mais on doit avoir soin de choisir les meilleurs individus pour élever. Le système de laisser entiers pour la reproduction des étalons petits et chétifs, est propre à détériorer la race. Les ponkins doivent être nourris avec soin, surtout le premier hiver après le sevrage. On ne peut avancer rien de plus absurde que de dire qu'on doive laisser souffrir un jeune poulain pendant les deux ou trois premiers hivers pour le rendre vigoureux: cependant on entretient assez généralement cette bête. Les jeunes chevaux, comme les enfants, ont besoin de beaucoup de nourriture succulente.

La meilleure espèce, la plus productive en lait, en beurre et autres produits, dans ce pays, est probablement la race canadienne, pourvu qu'on en ait grand soin, en ne choisissant que les plus beaux taureaux et les plus belles vaches pour propager la race. On ne peut apporter trop de soins sur ce point, et il faut nourrir les veaux avec des aliments d'une bonne qualité, et en abondance. Si l'on veut faire quelque croisement de race afin d'augmenter la quantité et la qualité du lait, ce ne peut être qu'avec la race dite Ayrshire; car les animaux d'une grande taille ne peuvent convenir à ce pays, du moins dans l'état actuel de ses pâturages. Une bonne vache canadienne, dans mon opinion, donnera plus de lait pour la même quantité de nourriture qu'aucune vache d'une autre race que je connaisse.

La race de Leicester est la meilleure pour donner de gros et gras moutons, mais n'est pas si avantageuse sous le rapport de la laine, ce qui est peut-être l'objet principal de l'élevage des moutons. Une race qui posséderait une combinaison des deux qualités de viande grasse et de laine fine, et avec cela une constitution vigoureuse, serait la meilleure pour le Bas-Canada. Pour obtenir ce but, on pourrait croiser la brebis commune du pays d'abord avec un bélier de Leicester, afin de grossir la race, et mêler ensuite les produits de ce premier croisement avec un bélier Cheviot, pour leur donner une laine plus fine, ou d'abord avec un bélier de Cheviot, puis avec un bélier de Leicester. De cette manière j'ai procuré de vigoureux troupeaux dont les individus donnent chacun 6 à 8 livres de laine fine, et de 22 à 25 livres de viande par quartier. Dans l'élevage il faut apporter le plus grand soin à choisir toujours les meilleurs béliers et à conserver les meilleurs agneaux, sous aucun prétexte on ne doit vendre les plus beaux.

Comme ceci est de la plus grande importance, et bien peu connu,

nous ajouterons quelques remarques qu'on nous pardonnera sans doute.

On ne doit pas laisser errer les moutons de champs en champs, le printemps, parce que cela leur donne des habitudes vagabondes dont ils souffrent ensuite tout l'été. Quand les moutons sont bien traités et bien nourris, ils peuvent suivre la personne qui en a soin par:out où elle voudra les mener; et si on les mène dans un bon pâturage, et qu'on les y enferme, ils donneront moins de trouble pour les garder qu'aucune autre espèce d'animaux. Il est encore de la plus grande importance d'ouvrir les moutons vers le milieu de Novembre, et nous avons fait usage à cet effet du mélange suivant, qui nous a réussi à merveille. Les quantités indiqués ici peuvent suffire pour vingt moutons: Résine, 4 lbs., Huile commune 3 pintes, Beurre, 5lbs. L'huile doit être chauffée au point de fondre la résine, et on y ajoute le beurre lorsque l'huile a cessé de bouillir, ce à quoi il faut bien faire attention. Le tout doit être brassé jusqu'à parfait mélange, et dans le cas où la composition serait trop épaisse pour être employée, on doit y ajouter du lait de beurre ou de la crème, en ayant toujours soin de bien mêler le tout. Cet onguent s'applique sur la peau des moutons en lignes parallèles éloignées d'un pouce l'une de l'autre, et s'étendant sur toute la longueur de l'animal. Cette application détruit la vermine, active la croissance de la laine, et protège l'animal contre le froid; cette précaution est essentielle à l'entretien d'un bon troupeau de moutons.

Voici une autre précaution de la plus grande conséquence, c'est de ne jamais enfermer les moutons dans un endroit fermé, et sans air; il vaudrait mieux les reléguer dans un coin quelconque de la grange que de les enfermer ainsi. Le mouton, par sa nature, peut endurer un degré considérable de froid, mais ne peut se passer d'air frais; en conséquence, la bergerie a besoin d'être bien aérée.

Il est très-mauvais de laisser errer les béliers avec les troupeaux l'automne, parce que les brebis font alors leurs petits trop tôt le printemps. Le bélier (et un seul peut suffire pour cinq cultivateurs) doit être mis à part depuis le 15 Septembre jusqu'au 22 Novembre, si à cette dernière époque on le met avec les brebis, les petits naîtront vers le 17 Avril, et les mères n'auront pas le temps d'être épuisées par l'allaitement avant d'aller au pâturage.

La meilleure espèce pour le pays est la race dite de Berkshire, on doit en garder sur chaque ferme autant qu'on peut, c'est-à-dire autant qu'il en faut pour dépenser tout le lait et autre résidu de laiterie. Cet animal vorace, efflanqué aux longues pattes et au long nez, qu'on appelle le cochon canadien, doit être pour toujours banni. Une bonne race produira le double de lard avec moitié moins de nourriture. Le cochon Berkshire, croisé avec la race du pays pendant trois ou quatre ans effectuera le changement nécessaire.

Histoire de la Quinzaine.

Depuis la dernière fois que nous avons parlé des événements dont l'Europe, et l'Italie surtout, sont le triste théâtre, bien des faits secondaires se sont passés sans laisser jour à plus de lumière pour décider quel sera le résultat définitif d'un bouleversement politique et social si prolongé.

Le Saint-Père est heureusement toujours tranquille à Rome, faisant l'admiration du monde catholique, et même de nombreux protestants, indifférents et autres. Sa fermeté, son inébranlable dévouement à la cause de l'Eglise et de la société, menacées également par la Révolution et la prétendue *unité italienne* sous les drapeaux de Victor-Emmanuel, le placeront dans l'histoire comme l'un des plus grands papes qui aient honoré la chaire de St.-Pierre.

Encore dernièrement, le premier ministre du prétendu roi d'Italie, Victor-Emmanuel, lui a fait offrir, au nom de son maître, de nouvelles conditions pour l'engager au moins à céder en quelque chose, s'il ne voulait pas se rendre tout entier aux exigences piémontaises et aux violences révolutionnaires. Ces conditions devaient être présentées à Sa Sainteté par les mains amies de l'Empereur des Français. Soit honte de ce qu'il a déjà trop fait en faveur des usurpations de Victor-Emmanuel, soit politique insaisissable selon sa coutume, l'Empereur a refusé l'honneur, ou plutôt l'opprobre d'offrir au Pape un nouvel outrage; et la Révolution et la tyrannie piémontaise ont dû encore une fois en rester là. Ce n'est pas que l'une et l'autre abandonnent le dernier objet de leurs vœux, la possession de Rome et l'oppression de l'Eglise; mais, pour le moment, les rai-sins étant encore trop verts, on attend que l'esprit catholique, qui partout s'oppose à ces attentats, soit plus mûr pour les accepter: ce qui, plaise à Dieu! est loin encore d'arriver.

Le Saint-Père est tellement appuyé du sentiment de tous les catholiques, malgré tous les mensonges et toutes les voies injustes qu'on emploie pour comprimer ou fausser ce sentiment, que le denier de Saint-Pierre, qui est le témoignage le plus sûr à cet égard, se paie fidèlement et arrive de tous les points. Même il arrive des anciennes provinces attachées au gouvernement pontifical, et usurpées aujourd'hui par le Piémont. Et ce qui prouve encore plus, c'est que des journaux bien autorisés annoncent que le denier de Saint-Pierre opère si heureusement qu'il a mis le gouvernement pontifical en état de faire face à ses dépenses, et même avec un surcroît pour six mois à l'avance. Ainsi les catholiques de tous les pays auront la gloire successivement de maintenir dans ses droits, à l'aide d'un faible secours pécuniaire, celui qui est le chef visible de l'Eglise et l'ancre de salut de la société.

De Rome passons à Naples, où le sixième gouverneur envoyé par Victor-Emmanuel a peine à se tenir: grande preuve que le régime de l'usurpation n'est nullement du goût du vrai peuple, et que le prétendu suffrage *universel* de ce peuple en faveur de la domination piémontaise, n'a été qu'un artifice ou une violence organisée par les piémontais eux-mêmes.

Il ne paraît pas que Victor-Emmanuel réussisse à établir sa tyrannie sur le royaume de Naples, à moins qu'il ne reçoive des secours étrangers. Or, ces secours ne devraient lui venir d'aucune part, si ce n'est de la Révolution, avec laquelle pourtant il ne moralise pas encore bras dessus bras dessous pour cette fin. Il y a, voyez-vous, la *non-intervention*, maxime de nouvelle fabrique, qui naturellement doit empêcher les puissances européennes de se mêler d'un conflit qu'elles ont jusqu'à ce jour respecté, disent-elles, fidèlement. Grâce à ce touchant respect, les Italiens pourront achever de se détruire et de se ruiner sans que la compatissante politique des grandes puissances n'ait rien à voir et à faire dans ces orgies nationales: C'est là aujourd'hui le *droit des gens*, le *nouveau droit public*. Les peuples peuvent s'anéantir sans que les voisins s'en mêlent. En effet, Rousseau l'avait dit par ce paradoxe: *Si un peuple veut se faire du mal, qui a droit de l'en empêcher?* Nous chrétiens, qui ne vivons pas de paradoxes et de sots raisonnements, nous avons toujours pris pour une plaisanterie ce que désormais il faudrait prendre au sérieux si les hommes sans principes avaient ici raison. Quand un peuple est assez malheureux pour vouloir établir dans son sein l'anarchie au lieu de l'ordre voulu par le droit divin et humain, si ce peuple n'est pas isolé sur la face du globe comme Robinson Crusoë dans son île, les peuples, ses voisins, s'ils sont chrétiens et sensés, doivent venir à lui, non pour en faire une proie et une conquête, mais pour l'aider à se remettre sur la voie, et à reprendre sa vie sociale et politique. Supposant donc que le peuple

napolitain se fût créé lui-même l'état cruel et anarchique sous lequel il gémit et se débat, ce qui est parfaitement faux, c'eût été le devoir des autres états européens de venir à son secours. Et c'eût été alors l'exercice noble et généreux du droit public chrétien. A plus forte raison, cette intervention noble et généreuse eût-elle dû être appliquée au royaume de Naples soulevé, égaré, bouleversé par les manœuvres et la violence des agents de Victor-Emmanuel, et même des puissances qui auraient dû s'opposer à toutes manœuvres et à toute violence étrangère. Voilà la première iniquité de ceux qui ont fait l'état actuel du royaume de Naples : la seconde iniquité de leur part, c'est de vouloir faire passer pour des *brigands*, non les piémontais usurpateurs, incendiaires, cruels et pillards, mais tous les sujets restés fidèles au roi légitime, le noble François II. Et s'il y a une troisième iniquité bien visible venant des mêmes auteurs, c'est la prétention de remplacer François II sur le trône séculaire de ses pères par quelque Murat, ou peut-être par quelque prince anglais ou allemand : attendu que l'on commence à voir qu'il faut songer à sacrifier Victor-Emmanuel à sa mauvaise étoile. Ceci fait, il ne s'agira plus que de former une nouvelle *sainte-alliance* pour se partager l'Italie comme on a partagé, en 1815, l'infortunée Pologne. Voilà les fruits de la politique anti-chrétienne, née des sophismes révolutionnaires et que tant d'esprits inattentifs ou faussés prennent pour des *principes* nouveaux et des *conquêtes de l'esprit humain*.

Ce n'est pas que, d'un autre côté, on ne parle de nouveau de la confédération des états italiens, avec même le Pape pour chef. Avec de l'honnêteté et de la sincérité dans ce plan, le Saint-Père serait peut-être un des premiers à l'accepter ; d'autant plus qu'il ne l'a jamais refusé radicalement, mais seulement conditionnellement.

On voit donc qu'il y a toujours lieu pour les catholiques de s'intéresser vivement à ce qui se passe en Italie. De même, cet intérêt vif doit s'étendre à tous les pays où l'injustice opprime les droits les plus sacrés. A ce compte, le royaume de Pologne, où la Russie exerce, en ce moment, une oppression révoltante, n'est guère mieux placée que les Etats Italiens usurpés par Victor-Emmanuel. En Pologne comme dans l'Italie, on vexé le peuple jusque dans le droit pacifique et bien naturel de prier pour la patrie et de chanter ses hymnes. On y emprisonne les prêtres, on les exile ; on chasse les évêques, on exerce, en un mot, sur les ministres de la religion tous les genres de persécution afin de les empêcher, si on le pouvait, de proclamer la justice et de protester contre l'iniquité. Tant qu'il aura des prêtres, se disent les usurpateurs et les révolutionnaires de tous les temps, chargés par mission divine de maintenir les principes chrétiens et de poursuivre l'iniquité, n'importe sous quelle forme il apparait, les peuples ne pourront jamais s'accoutumer au joug de la duperie ou de la force. C'est pourquoi, *haro!* sur le prêtre avant tout, dans toutes les révolutions ou les usurpations.

La Pologne et l'Italie sont bien, en ce moment, les pays les plus tourmentés de l'Europe : mais à côté d'eux, le sol tremble partout ailleurs. L'Allemagne, la Russie, la Belgique même, et jusqu'à la Suisse, des craintes, des faits sérieux y annoncent le malaise social et politique. Heureusement, la Hongrie, dit-on, va faire sa paix avec l'Autriche, qui, elle-même, ce point réglé, pourra plus facilement se rasseoir sur ses bases également ébranlées. D'autre part, on lit dans les feuilles anglaises que l'épiscopat irlandais s'est cru obligé d'avertir solennellement leurs peuples de se défier des faux principes répandus partout aujourd'hui touchant la soumission due, en conscience, aux autorités légitimes, et qui rendraient toute société, toute nationalité impossibles, si Dieu, qui a fait et qui veut la société et les nationalités, comme il a fait et voulu la famille,

n'intervenait à temps pour sauver ses œuvres de la folie ou de la fureur de l'homme. C'est cette intervention divine que les vœux et la prière de tout homme à principes doit appeler de tout son cœur en nos jours mauvais.

Si vous laissez l'Europe pour mettre un pied en Asie, là, vous trouverez encore la révolte, la guerre et l'oppression. La Chine se défend contre ses propres sujets. La Syrie voit toujours les chrétiens sous le coup des Druzes et des Turcs, malgré l'intervention de la France qui avait obtenu aux chrétiens quelque sécurité, mais la politique anglaise, qui a le secret de tenir en lesse le génie ou la puissance de Napoléon III, a rendu presque inutile l'intervention de la France.

Ce puissant Empereur des Français, naguère l'arbitre de l'Europe, le protecteur et le restaurateur du Saint-Siège, et presque le Salomon moderne, voit lui-même aujourd'hui, il faut le croire, que son étoile subit de visibles altérations. Chez lui, dans sa France impériale, comme il l'appelait en présence de Lord Palmerston, les esprits, à son sujet, commencent à manquer d'unité. Il le sent puisqu'il se met en voie plus que jamais de les comprimer. Mais toujours malheureux dans ces compressions injustes, voilà qu'en supprimant l'organisation de la Société de Saint-Vincent de Paul, il s'est aliéné, du coup, tout ce qu'il y a de cœurs chrétiens et généreux en France. Voir dans l'exercice réglé des œuvres charitables, une société d'insurgés ou de conspirateurs, c'est avoir bien des dispositions à la peur, ou bien des défaillances dans l'esprit. C'est un vertige qui le poussera encore plus loin, et si loin que l'on craint déjà en France, l'abolition de la *Propagation de la Foi* et de la *Sainte-Enfance*. A-t-on jamais vu aberration pareille de la part d'un pouvoir chrétien ? Que Denis le tyran et tous ses semblables dans les âges les plus malheureux aient redouté les honnêtes gens, c'est très-croyable. Mais Napoléon III, *catholique sincère*, cet élu du peuple dans un pays de Foi, ce fils aîné de l'Eglise, avoir peur des imitateurs de St.-Vincent de Paul, des propagateurs pacifiques de la foi chrétienne, des amis de la Sainte-Enfance du Rédempteur du genre humain !... Allons donc... Le peuple français a accoutumé le monde aux soubresauts de ses changements politiques. Est-on, après ces promesses du pouvoir actuel, à la veille d'un coup d'état vengé, ou d'une tendance funeste arrêtée à temps ? Dieu sait cela ; et les hommes qui pensent un peu, sans prendre sur les droits de Dieu, peuvent augurer que la France n'est pas encore à sa dernière secousse. Le régime napoléonien se trompe si, par de tels moyens, il pense, comme il l'a dit, fermer, en France, l'ère des révolutions. Que Dieu détourne cette ère fatale, non seulement pour la France, mais pour le monde entier qui y prend goût, après en avoir reçu l'exemple spécialement de la France ; et qu'il daigne éclairer les puissants, afin qu'ils voient la justice et qu'ils la servent : laissant en paix les apôtres de la vérité et de la charité. Du moins, c'est à ces conditions qu'ils régneront pour le vrai bien du peuple et selon les desseins de Dieu.

Passons maintenant sur notre continent américain. Le Mexique paraît vouloir devenir plus tranquille, grâce un peu aux flottes alliées venues dans ses ports. Les intérêts du commerce ont permis là l'intervention. Il paraît que le commerce est prisé plus haut, en fait d'intervention, que ne l'est le sang des peuples qui se déchirent en Italie, ou qu'on déchire comme en Pologne.

Aux Etats-Unis, malgré le désir que nous aurions de manifester souvent les faits et les gestes de ce pays voisin, il est impossible que nous inventions pour trouver autre chose à dire que ce que tous nos journaux en rapportent. De petits combats, peu de morts, mais beaucoup de bruit, de gloire et de fumée ; voilà le thème obligé de la situation de nos voisins. Sans doute, ils ont voulu et veulent

encore de grandes choses : par exemple, la prise du Canada ! mais *John Bull* et *Jean Baptiste* n'en veulent point entendre parler. A d'autres temps donc cette brillante victoire américaine.

Au prochain numéro nous reprendrons une foule de détails que cette revue toute historique a dû faire mettre de côté.

De la chaux sur les terres.

On parle beaucoup de chaux aujourd'hui dans la culture. Cette matière est même devenue un engrais à la mode dans un grand nombre de contrées. Comme nous sommes dans la saison où le cultivateur songe aux améliorations qu'il devra faire sur ses champs quand les beaux jours seront venus, je crois qu'un brin de conversation à ce sujet sera assez à propos.

D'abord la chaux est-elle un engrais ou un amendement ? Quelques savants ont longtemps discuté cette question. Pour couper au plus court, disons : La chaux est un engrais et un amendement. Elle est un engrais puisqu'elle entre dans la substance des plantes. Brûlez du blé, du trèfle, et surtout des pois et des fèves, vous trouverez de la chaux dans les cendres ; vous en trouverez peu, c'est vrai, mais enfin vous en trouverez dans la proportion de 1 à 4 sur 1000. Or, si vous avez recolté dans un arpent de blé 8500 livres tant de paille que de grain, ces matières renferment au moins 25 livres de chaux. Si cette chaux n'était pas dans votre terre, votre blé souffrirait ; vos fèves souffriraient davantage, puisqu'une plante ne produit bien qu'à condition de trouver dans l'air ou dans le sol tout ce dont elle a besoin pour bien vivre. Rien ne se fait de rien dans notre monde. La chaux est donc un engrais.

Mais la chaux n'est jamais un engrais suffisant. Au contraire la chaux détruit les autres engrais ; par sa chaleur dévorante, elle les consume ; elle dissout au fond toutes les matières engraisantes qu'elle rencontre dans la terre, et celles-ci sont tout de suite avalées par les plantes. C'est pour cela que la chaux fait pousser plus vite ; mais par cela même elle épuise plus vite les sucs de la terre et augmente le besoin d'engrais. Donc si vous chalez votre champ, sachez bien qu'il faut le fumer davantage ; autrement votre terre sera ruinée sous peu.

Chalez, mais fumez plus fort encore que vous ne chalez : voilà la règle. Les deux choses, ou rien.

Une pratique utile et judicieuse c'est de chauler une année et de fumer l'autre.

Car notez bien que si la chaux appelle le fumier, elle ne doit pas l'accompagner. Pourquoi ? Parce qu'elle l'échaufferait, le dessècherait et ferait évaporer tous ses sucs avant que les plantes aient pu en tirer parti. De même il faut chauler quelque temps avant les semailles, parce que si on chaulait après la semence, la chaux pourrait brûler les racines naissantes de la plante qui est en train de lever.

Alors, me direz-vous, quand faut-il chauler ? Je réponds : Chalez entre deux labours. Vous commencerez par enfermer vos tas de chaux dans une enveloppe de terre, puis vous la répandrez quand elle sera effectuée, c'est-à-dire quand elle s'en ira en poussière. Alors vous l'enterrez par un coup de herse, et elle aura le temps de faire son effet sur le sol avant la semence.—Quel effet ? me direz-vous.—Le voici : la chaux achèvera de détruire les racines d'herbes ou de plantes qui sont dans le sol, les débris de vieux fumiers ou d'animaux qui ont jusqu'ici résisté à la décomposition ou pourriture ; en outre, elle réchauffera ce sol, elle en chassera l'humidité, ainsi que les sels aigres et acides qui nuisent à la production d'un grand nombre de plantes.

Pendant que votre chaux fera tout cela, elle rendra le sol plus léger en le fusant elle-même ; et pendant qu'elle épongera sa part de l'humidité de la terre, sa vertu d'échauffer et de brûler s'éteindra en quelques jours et elle se trouvera à marne. Vous comprenez, n'est-ce pas ?

—Oui, je comprends, me dira plus d'un lecteur, mais chez nous on ne fait pas ainsi et on ne réussit pas trop mal.

—Cela peut arriver ; mais on réussira mieux encore en observant ce que je viens de dire.

Maintenant, il est inutile que je vous dise comme quoi la chaux est un amendement, puisqu'elle *amende* la terre en lui ajoutant du calcaire et en la rendant moins froide et plus légère.

Voilà donc de puissantes raisons de ne jamais laisser jeûner une terre de chaux. Je sais bien que l'eau des pluies en contient un peu, mais cette quantité ne suffit pas si la terre n'est pas bien approvisionnée. Dans ce cas, on proportionne les chaulages aux besoins des plantes et à ceux du sol.

Maintenant, comment sait-on qu'une terre a besoin de chaux ? Il y a un moyen simple et facile : remplissez un vase de cette terre et ajoutez-y un peu de fort vinaigre. Si la terre a de la chaux, elle bouillonnera comme de la chaux qu'on éteint ; si elle ne bouge pas, c'est que le calcaire n'y existe pas. Alors, vous aurez besoin de chauler.

Il y a des cultivateurs qui chalent tous les dix ans, d'autres, tous les trois ou quatre ans, enfin d'autres, tous les ans. Quand on chault tous les dix ans, on ne met pas moins de cinquante minots de chaux par arpent ; il y a des terres qui reçoivent 100 à 200 minots ; les Anglais en ont mis jusqu'à 600 minots, mais c'était dans des pays humides et où le brouillard cache le soleil la plupart du temps. Ne pouvant sécher l'air, l'Anglais sèche la terre.

Les Français se contentent de 50 minots tous les dix ans ; de 10 minots, si le chaulage a lieu tous les trois ans et de 3 à 4, si on chault chaque année. Pour moi, il me semble que lorsqu'on chault tous les dix ans, il y a trop de chaux les premières années dans la terre et pas assez dans les dernières. Mieux vaut, je crois, chauler tous les deux ans, à raison de cinq minots, en alternant avec une fumure légère.

Dans les champs, la chaux détruit le chiendent et les petits animaux nuisibles ; dans les prés marécageux, humides, elle fait périr les joncs et toutes les plantes avides d'eau ; enfin on prétend qu'elle guérit les patates malades et les préserve de la maladie quand on entoure les tubercules de semences ou *germes* ; d'autres en saupoudrant les fanes ou feuilles à l'époque où le mal fait son apparition. On voit à quelles conditions la chaux est une bonne ressource pour le cultivateur.

Maintenant, je dois dire qu'il y a trois espèces de chaux. 1o. La chaux pure, toute blanche, qui est la plus forte, celle qui gonfle le plus au contact de l'humidité ; c'est la meilleure de toutes. 2o. La chaux agileuse, ou mêlée de terre glaise ; cette chaux bien que moins bonne que la précédente, rend de bons services dans les terres légères et sableuses. 3o. La chaux siliceuse ou mêlée de sable ; c'est la moins bonne de toutes, mais elle convient aux terres grasses et humides.

La chaux est meilleure cuite au bois que par la houille ou par la tourbe, parce que la cendre du bois donne de la potasse qui est un sel utile aux plantes.

Enfin la chaux perd sa qualité en vieillissant, par l'humidité qui s'y introduit. Il est donc important de l'employer fraîche, ou de la tenir au sec, si on est obligé d'en différer l'emploi.

Il faut s'arrêter, bien qu'il y ait encore long à dire sur ce chapitre. Mais il en est toujours ainsi des matières agricoles. On remue tout

un monde à chaque sujet qu'on aborde. L'essentiel est de bien comprendre au juste à quoi sert la chaux afin de ne l'employer qu'à propos.

Le Haut-Saguenay.

Si la colonisation progresse rapidement dans le township d'Aston, comme le fait si bien voir le rapport de l'excursion de M. A. T. Marsan, dans notre dernier numéro, qu'on tourne maintenant les yeux vers la belle vallée du Haut-Saguenay, et l'on verra que ce coin du pays n'est pas celui qui promet le moins de chance de succès aux hommes qui veulent établir leur petite fortune à travers la forêt.

M. Boutillier, dont nous regrettons la perte, nous montre, dans son beau rapport, la situation intéressante des établissements ouverts par la société de colonisation de Kamouraska et de l'Islet. Nos lecteurs verront par un extrait de ce rapport, les progrès rapides qu'ont accompagnés la marche de cette colonie et ceux plus prompts encore qu'elle est en voie de faire si le Gouvernement veut lui venir efficacement en aide, en faisant terminer bien vite le chemin Kinogami qui est la grande artère du Haut-Saguenay.

L'avantage qu'offre le chemin Kinogami à la colonisation est la facilité qu'il donne pour pénétrer dans cette vaste vallée du lac St.-Jean. Déjà plus de cent familles y sont résidentes, malgré tous les obstacles que ces généreux colons ont dû surmonter pour s'y transporter. Ils ont été obligés de passer leurs animaux à travers les bois sur une distance de quinze milles.

Ces pauvres colons n'ont plus qu'à désirer un bon chemin pour se trouver aussi à l'aise que dans les anciennes paroisses; ils ont chez eux des moulins à farine et à seigle, choses indispensables aux cultivateurs, et ils ont de plus un prêtre résidant au milieu d'eux depuis l'automne dernier. Il est inutile de parler longuement sur la fertilité des terres du lac St.-Jean, jusqu'à six lieues au-delà de Métabetchouan il y a déjà une paroisse d'établie, et cela sans aucun chemin ouvert, même pour se rendre à Métabetchouan, terminus du chemin Kinogami.

Dans le cours des travaux, cet été, j'ai vu moi-même passer plus de trente bêtes à cornes et plus de cent montons se dirigeant vers le lac St.-Jean. Le tout a dû passer à travers les bois, comme je l'ai dit plus haut, sans compter 1000 à 1200 charges d'effets qui ont passés en petites berges sur la belle rivière.

Malgré tout ce désavantage il fait plaisir à voir que d'année en année la forêt sombre et épaisse est remplacée par de beaux champs de blé. Déjà de chaque côté du chemin, les terres sont prises et ouvertes. Il fait plaisir aussi aux amis de la colonisation de voir avec quelle satisfaction les colons leur montrent les champs qu'ils ont défrichés et qui leur appartiennent.

Un de ces colons chargé d'une famille de huit enfants en bas âge, me disait, cet été, qu'il était venu à Hébertville, il y a six ans avec \$500; qu'avec cette somme il avait acheté une terre presque en bois de bout. Ce colon a maintenant des propriétés valant plus de \$4000.

Un autre aussi d'Hébertville, prit une terre en bois de bout, il y trois ans; cette année il a récolté 850 minots de grains.

Un autre qui est résidant au lac St.-Jean depuis quatre ans, (il était avant de la Baie St.-Paul, où il a eu toutes les misères du monde et où il a été obligé de manger du pain fait avec du son) a récolté l'été dernier 200 minots de beau blé. Je pourrais presque tous vous les citer les uns après les autres avec le même avantage.

Le Haut-Saguenay a fait aussi beaucoup de progrès depuis quelques années. Ce territoire mérite d'être encouragé par le Gouvernement, plus encore qu'il ne l'a été, malgré que depuis cinq ans nous ayons eu une large part des argents appropriés à la colonisation.

Pour que le Gouvernement retire tout l'avantage qu'il en attend, il faut qu'il termine le plus tôt possible le chemin de St.-Urbain à la Grande-Baie, notre seule voie de communication avec Québec, et le chemin Kinogami, dont l'un servira à transporter nos produits sur le marché, et l'autre à la colonisation des magnifiques terres du lac St.-Jean.

Quoique le Saguenay n'ait encore aucune communication facile que par eau, je crois pouvoir dire cependant qu'il a fait autant de progrès qu'aucune autre partie du Bas-Canada, sous le rapport de la colonisation; ce n'est que depuis 1843 que date la colonisation du Saguenay; à cette époque il n'y avait guère plus de cent colons: à présent, il y a sept belles paroisses d'établies par l'autorité ecclésiastique, et de plus trois autres places qui sont desservies par les curés voisins. Ces trois dessertes feront, avant deux ans, trois nouvelles paroisses.

Il me semble qu'en vue de ces progrès l'argent dépensé par le Gouvernement pour la colonisation du Saguenay n'est pas perdu, et que ça doit être un motif pour lui d'augmenter les octrois pour les années suivantes.

L'ouverture du chemin Kinogami sera aussi d'un grand avantage pour le commerce. Les Messieurs Price ont maintenant de grands chantiers au lac St.-Jean, ils occupent actuellement plus de 300 hommes dans ces chantiers.

Il est prouvé à présent que la navigation sur le lac St.-Jean se fera facilement, car le bateau à vapeur construit par les messieurs Price, a très-bien réussi à transporter les bois qu'ils ont fait à l'entour du lac. En trois semaines ils ont transportés plus de 50 mille billots à l'écluse dite "de la petite décharge," et ce sans aucun accident quelconque.

Les grains recueillis dans les environs du chemin sont le blé, le seigle, les pois et l'avoine. Les patates, dans le bas Saguenay, ont souffert de la gelée qui est survenue dans le mois de juillet; dans les endroits où cette gelée ne s'est pas fait sentir, elles sont venues en abondance et n'ont été nullement attaquées de la maladie. Les grains aussi en plusieurs endroits du bas Saguenay ont souffert des dommages causés par une gelée venue le 5 septembre; mais cette gelée ne s'est pas fait sentir dans le haut Saguenay; au lac St.-Jean, elle n'est survenue que le 4 octobre, mais à cette époque les grains étaient tous engrangés.

La propriété foncière dans le bas Saguenay a doublé depuis six ans. Dans le haut Saguenay, les terres qui valaient, il y a six ans, \$100, valent maintenant \$600. Un seul fait que j'ai vu passer sous mes yeux cet été vous dira tout: un jeune homme ayant pris un lot et fait un abattis de quelques arbres seulement l'a vendu, un mois après, \$80. L'acquéreur a refusé quinze jours après l'avoir acheté, \$130, et je ne crains pas de dire que l'année prochaine ce lot vaudra \$200, et il est tout en bois de bout.

Un chemin qui aurait son point de départ dans le 1er rang du township La Barre, se dirigerait au nord-est et irait tomber à la grande décharge, à peu près où sont construits les glissoires, ouvrirait une étendue considérable de belles et bonnes terres à la colonisation. Une exploration dans ce but serait un véritable bienfait; je n'hésite pas à le suggérer.

VARIÉTÉS.

Les tribulations de M. Meurt-de-Soif.

Parlons encore des tribulations de M. Meurt-de-Soif, en ce temps surtout où, malgré ses malheurs, il y a trop de gens qui ne demandent pas mieux que de l'imiter, sans parler de ceux qui l'imitent, malgré leurs belles promesses de ne pas dépasser les limites de la sobriété.

Meurt-de-Soif avait une femme ce jour-là, et des enfants aussi: Meurt-de-Soif est presque toujours marié et père de famille. Rendons-lui cette justice, que tant qu'il est jeune homme, il se conduit encore à peu près. Qui voudrait l'épouser? Mais quand M. le Curé et M. le maire y ont passé, Meurt-de-Soif ne se gêne pas tant: il n'a plus de femme à trouver. Donc Meurt-de-Soif avait une femme, et, suivant la louable habitude de sa corporation, il la battait plus souvent qu'à son tour.

Sa femme s'en ennuya; elle était humiliée d'être frappée par un tel être, qui pouvait à peine se tenir debout. Mais que faire? Elle n'était pas la plus forte, mais elle fut la plus habile, pour ne pas dire la plus méchante. Un jour que Meurt-de-Soif était revenu garni de liqueurs pour lui et de coups de poing pour sa femme, elle s'en va trouver une de ses voisines, et lui dit: Vous allez prendre

une grosse pierre, et vous viendrez en frapper cinq ou six bons coups dans notre porte, à minuit.

Elle revient. Meurt-de-Soif était déjà couché, et naturellement il ronflait comme un ivrogne. Pendant ce temps-là, elle tend une grande corde qui prenait toute la chambre commune, puis elle éteint la lumière et attend, non sans s'être munie d'un bon bâton...

Minuit sonne. La voisine frappe à la porte, fait un vacarme d'enfer. Meurt-de-Soif se réveille en sursaut, saute du lit et court vers la porte; mais voilà la corde qui lui ramasse les jambes et dé plante mon pauvre Meurt-de-Soif comme une boule dé plante une quille; il était dans les ténèbres, il ne se reconnaissait pas, mais sa femme sut bien le trouver. Armée de son bâton, elle lui administre une correction, mais une correction de première qualité, au point qu'il criait: Au secours! au voleur! on me tue! on m'assassine!

La femme, à petit pas, va vite déposer son bâton, puis elle revient une lumière à la main en faisant grand bruit et criant:

—Qu'est-ce que tu as donc, mon pauvre?

—On m'assassine!

Puis elle le trouve, elle savait dans quel état.

—Pauvre malheureux, s'écria-t-elle, il est pourtant tout meurtri; mais comment cela s'est-il fait: je ne vois personne dans la chambre. Oh! vois-tu, ce sera un tour joué; ce sera le diable qui a voulu te punir de toujours t'enivrer.

Meurt-de-Soif eut-il peur du diable ou bien aimait-il mieux avoir peur du bon Dieu? Le fait est que Meurt-de-Soif ne se grisa plus.

Meurt-de-Soif n'a pas seulement des tribulations du côté de sa femme, il en a du côté de ses amis, sans parler des siennes propres, car Meurt-de-Soif a des amis. Un jour il habitait Paris, et il était ouvrier; il s'appelait Picardet, et son ami s'appelait Godelaire. Une nuit, lancés à toute volée dans le nectar de la barrière, ils ont fait à eux deux du bruit comme une émeute. Les voilà devant le tribunal pour en rendre compte. Quand l'audience appelle leur cause, Picardet dit à Godelaire:

—Renferme-toi dans ta coquille et ne montre pas les cornes. Laisse-moi arranger l'affaire avec ces messieurs; tu sais que je manie z'un peu chouette la parole. (*Se tournant vers le tribunal.*) Messieurs, vous voyez devant vos yeux ce que c'est que la ribote...

Le président.—Vous vous expliquerez plus tard; donnez d'abord vos noms et prénoms.

Picardet obéit, et, quand vint le tour de Godelaire, son camarade se dispose à répondre pour lui.

Le président.—C'est lui que j'ai interrogé; laissez-le répondre pour lui.

Picardet.—Dis que tu t'appelles André Godelaire; que t'as vingt-cinq ans, et que t'es ouvrier en chapeaux.

Godelaire répète ce peu de mots au fur et à mesure, et l'on passe à l'audition du gendarme qui a arrêté les deux ouvriers.

—Les ivrognes, c'est notre partie, dit le témoin, et depuis seize ans que je suis ce que vous voyez, j'en ai arrêté de quoi mériter les Invalides et y passer chaudement le reste de mes jours. Mais je peux dire que je n'en ai jamais vu deux aussi pleins que ces cadets-là, ils en avaient par-dessus les bords.

Picardet.—Le gendarme dit la vérité; messieurs, vous voyez devant vous ce que c'est que la ribote.

Le président.—Taisez-vous donc, je ne vous interroge pas. (*Au témoin.*) Faisaient-ils beaucoup de tapage?

Le gendarme.—Abondamment; à ce point qu'ils avaient réveillé tous les chiens des environs, et que ces animaux domestiques s'étaient mis de la partie; tout ça faisait un vacarme qu'étant pas du tout flatteur, je vous en réponds.

Le président.—N'y avait-il pas une femme avec eux?

Le gendarme.—Oui, oui, même qu'elle avait l'air d'avoir joliment soiffé; elle dormait contre une borne, au milieu de ce bachelanal-là, tout aussi tranquillement que dans le fond d'un désert inhabité.

Le président.—Quand vous avez arrêté les prévenus, ont-ils proféré des injures?

Le gendarme.—Du tout; celui-là, le premier, voulait toujours m'embrasser, en m'appelant: "Aimable gendarme! charmant gendarme! chérubin de gendarme!" Il me disait qu'il adorait les gendarmes; mais j'ai bien vu qu'il blaguait... car il a ajouté: "Surtout quand ils sont en pain d'épice;" il a ajouté un tas d'autres mots, mais il baragouinait tellement, que je n'ai pas pu les entendre.

Picardet.—Incapable de vous manquer, gendarme.

Le gendarme.—Vous voyez bien que je dis à ces messieurs que vous prononcez des mots illisibles.

Le président.—Ont-ils fait résistance pour vous suivre au corps de garde?

Le gendarme.—Il a fallu les traîner; mais c'étaient pas eux qui résistaient, c'était le vin. Et puis, à moitié chemin, nous nous sommes aperçus que nous avions oublié la femme, auprès de la borne, et il a fallu revenir, ce qui nous a retardés.

Le président.—Prévenus, reconnaissez-vous vous être rendus coupables du délit de tapage nocturne?

Picardet.—Je demande à répondre pour nous deux, mon ami n'est point z'orateur.

Le président.—Voyons, parlez.

Picardet.—Afin de me prévenir contre la colère de ma femme j'ai voulu la régaler pour la peine, et Godelaire, qui se trouvait à la maison, est venu avec nous à Montparnasse. Voilà qu'en route Godelaire me dit: "Dis donc, Noël, faut mettre ton épouse dans le vin.—Va pas t'aviser de ça que je lui dis. N'y a rien de bête comme une femme qu'a bu. Et puis, elle n'aurait qu'à me donner des coups de bâtons. Enfin, deux jolies plaisanteries tout de même; mais le farceur de Godelaire tenait à son idée, et vous allez voir comme il s'y est joliment pris. D'abord, il a commencé par me faire boire jusqu'à ce que j'y sois plus; ensuite, il a fait boire mon épouse, et puis il s'est bu lui-même. Voilà comme il se fait que j'ai eu des inconvénients avec les gendarmes. C'est pourquoi je réclame de votre bonté une justice et une indulgence superlatives.

Godelaire.—Eh bien! à cause donc que tu ne dis rien pour moi, à c'te heure?

Picardet.—C'est pour nous deux; dites donc, messieurs! c'est pour nous deux que je vous ai dit ça. J'y en veux pas à Godelaire, c'est un bon enfant.

Le tribunal condamne les deux prévenus chacun à seize francs d'amende, et solidairement aux dépens.

IS. MULLOIS.

La Dot d'Olivette.

(Suite.)

—Non, non, mon cher petit, lui dit la mère Kerglus, nous ne prendrons pas tes épargnes; Dieu merci, le peu que nous possédons, joint à notre travail, nous suffit. Garde tout cet argent, il pourra t'être plus nécessaire qu'à nous.

En prononçant ces mots, elle enleva adroitement l'escarcelle des mains de son fils, et, malgré celui-ci, elle y remit la part qui lui avait été faite.

—Allez, allez toujours, ma mère, dit Kerglus d'un air fâché, remettez-ju-qu'à la dernière pièce; qu'est-ce que cela me fait? Je n'aurai qu'une peine, ce sera de les compter de nouveau.

—Eh! que veux-tu que nous fissions de tout cela, mon bon Kerglus? lui dit Olivette en lui serrant la main.

—Quand ce ne serait que pour te faire un dot? répliqua le jeune marin avec humeur.

A cette réplique, la mère et la fille échangèrent un regard rapide; une ombre de mélancolie se répandit sur leur visage; il y eut un moment de silence et d'hésitation qu'Olivette rompit bientôt.

—Merci, merci, mon frère, fit-elle d'un air pensif, je te suis bien reconnaissante de ton offre généreuse, mais je n'en profiterai pas; il est probable que je ne me marierai jamais. Va, garde ton argent et amuse-toi bien avec; je sais que le marin, quand il descend au port, aime à se refaire des fatigues et des ennuis de la mer.

—Mais, ô sœur plus vexante qu'un requin! s'écria Kerglus moitié sérieux, est-ce qu'il ne m'en restera pas assez pour toutes les bombances du monde? Songez donc que je n'ai pas trois jours à passer avec vous!

A peine avait-il lancé cette exclamation, qu'un jeune paysan de bonne mine entra dans la chaumière. C'était un ancien camarade de Kerglus; la rencontre fut cordiale, et l'on trinqua. Notre jeune marin ne jugea pas à propos de continuer devant témoin le différend relatif au partage de son argent, il se promit d'y revenir plus tard, et de semer les écus sur la route plutôt que de les garder pour lui. Seulement, tout en conversant de choses indifférentes, il ne manqua pas de décocher de petits traits, qui



voulaient être piquants, contre l'obstination que certains parents mettent à se refuser aux désirs de leurs enfants.

Son camarade, beau garçon de vingt-deux ans à peine, à l'air doux et bon comme une jeune fille, se rangea de son opinion et déclara que les pères et mères n'existaient que pour le malheur de leur descendance. Peu s'en fallut qu'il n'arrosât cette déclaration de deux grosses larmes qui venaient de s'arrondir sous ses paupières et qu'il dévora péniblement.

—Eh bien, lui dit Kerglus étonné, qu'est-ce que tu as donc, Penaros? On croirait que tu as envie de pleurer. Es-tu mécontent de ta famille?

—Quoi! tu ne sais pas?... Ta mère et ta sœur ne t'ont donc pas dit?

—Pas un mot de tes peines, mon vieux camarade; peut-on savoir ce qui te chagrine?

—C'est bien simple, mon cher Kerglus: je voudrais me marier avec ta sœur; Olivette y consent, ta mère aussi; mais mon père y met une condition.

—Une condition! Et laquelle?

—Ah! dame, il existe au milieu de ma métairie une grande pièce de terre qui appartient à M. Trévecar, le maître d'école. Eh bien, mon père veut que ma future m'apporte cette pièce de terre en mariage, afin que je puisse être entièrement chez moi et que je n'aie plus aucune discussion avec M. Trévecar, qui est un peu difficileux, le cher homme. Malheureusement, notre digne maître d'école ne peut vendre qu'au comptant, et vendre fort cher: six cents francs ce qui en vaut tout au plus quatre. Ta mère ne peut disposer de cette somme. J'ai voulu faire comprendre à mon père que cette pièce de terre ne me rendrait pas plus heureux, et qu'à force d'économie je parviendrais à l'acheter plus tard, ç'a été comme si je chantais. Mon père m'a répondu que j'entendais mal mes intérêts et qu'il refusait son consentement. Encore tout à l'heure il m'a répété la même chose.

—Voyez donc quel horrible père! dit Kerglus en souriant; il veut à toute force enrichir son fils en le mariant convenablement! Si ce n'est pas une abomination!

—Eh! l'argent ne fait pas le bonheur! s'écria Penaros.

—Non, mais on prétend qu'il y contribue un peu, répliqua Kerglus... Allons, ne désespère pas, mon vieux Penaros, reprit-il d'un air singulièrement moqueur; ma mère et ma sœur, à force de travail, finiront bien par trouver, d'ici à une dizaine d'années, les six cents francs au bout de leurs quenouilles. Alors, si tu as la patience d'attendre, nous verrons à vous unir, Olivette et toi. Que veux-tu, mon ami, mieux vaut tard que jamais! je serai de la noce.

Penaros ne goûta pas la plaisanterie; il devint tout à fait triste. Olivette, qui desservait la table, regarda son frère avec une expression de léger reproche. La mère Kerglus le gronda un peu de plaisanter ainsi sur un sujet qui éveillait leurs regrets à tous les trois. Mais la gaieté ne tarda pas à revenir.

Le bruit de l'arrivée du jeune marin s'étant répandu dans le village, les gars de l'endroit arrivèrent bientôt pour revoir leur ancien camarade.

On alla au cabaret, Kerglus et Penaros burent seuls modérément.

Lorsqu'ils virent que leurs compagnons chancelaient déjà et déraisonnaient de la belle manière, ils s'échappèrent du cabaret. Kerglus alla faire des visites au maire et au curé, et Penaros se rendit pour l'attendre à la chaumière de la mère Kerglus. Quand le jeune marin rentra, il était tard, le souper attendait depuis longtemps.

—Il paraît que monsieur le maire et monsieur le curé t'ont fait jaser sur tes voyages, dit la mère Kerglus; la soupe est trempée depuis une heure au moins.

—Bien des pardons, ma mère; je n'ai pas mal jassé, en effet, et ma foi! j'ai oublié l'heure.

—Bah! nous n'en mangerons que davantage, reprit la bonne femme. Allons, à table! Attaquez la soupe; pendant ce temps-là je vas vous faire l'omelette au lard.

—Et nous nous en lécherons les doigts; car je me rappelle que vous la faites à la perfection, dit Kerglus en servant, avec une noble impartialité, des assiettes remplies jusqu'au bord... Vraiment, reprit-il, j'avais d'abord envie de mettre en l'air le meilleur cuisinier de Guipavaz, mais j'ai réfléchi que nulle part on ne fritote si gentiment que chez vous; et je me suis dit que je serais bien bête d'aller dépenser mon argent pour ne pas manger mieux à l'auberge qu'à votre table. Ai-je bien fait, mère?

—Très-bien, mon garçon, très-bien!

—Voilà une soupe, dit Penaros, qui ferait revenir plusieurs morts.

—C'est Olivette qui l'a soignée, dit la mère Kerglus, et c'est soigné, on peut le dire, en conscience.

—Ça ne m'étonne pas, répliqua galamment Penaros.

—Eh! eh! l'ami Penaros, dit le jeune marié d'un air taquin et surnois, tu ne serais pas fâché, au retour des champs, de trouver chez toi de la soupe de cette façon. Mais tu n'es pas dégoûté, mon vieux, et je serais de ton avis; avec ça que la petite sœur est gentille et bonne à croquer. Décidément, il faut que ton honnête père soit dur à cuire, pour ne pas céder à ces grandes considérations; et, parbleu! il faudra que j'aille le voir pour tâcher de le mettre à la raison, et pas plus tard que ce soir, encore.

—Oh! l'ami Kerglus, je suis sûr que tu n'obtiendras rien de lui. Quand une fois il s'est mis une idée en tête, le diable ne l'en ferait pas démorde.

—Voyez-vous ça, l'entêté! Mais c'est égal, nous verrons. Suffit.

L'omelette était cuite à point: la mère Kerglus la servit brillante comme un lingot d'or, à côté d'un plat de choux surmonté d'un magnifique chapiteau de lard; puis la bonne femme se mit à table, et il se fit un redoublement d'activité de mâchoires et de langues chez les quatre convives.

Après souper, Kerglus se rendit chez le père Penaros, tandis que sa mère, sa sœur et son camarade allèrent se promener aux environs du village, dans de jolies avenues tapissées d'herbe fleurie.

On appelle ces avenues des *coulées* au pays. Kerglus les y rejoignit bientôt; il avait l'air contrit, et leur annonça que le papa Penaros était inexorable, qu'il ne voulait rien rabattre de ses conditions.

En disant cela, Kerglus se mordit la lèvre comme s'il eût voulu réprimer un sourire à la vue de la piteuse mine de son pauvre ami.

—Je te l'avais bien dit, Kerglus, fit Penaros tristement.

—Hélas! que veux-tu, mon cher, il faut bien en prendre ton parti.

—Tu en parles bien à ton aise, toi, camarade; si tu étais à ma place...

—Si j'étais à ta place, répliqua Kerglus avec gaieté; peste! je ne désespérerais pas si vite. Ecoute, l'ami, viens demain soir à la maison, après ton travail; nous souperons encore ensemble; n'est-ce pas, mère, que tu ne demandes pas mieux?

—Certainement, certainement, mon garçon.

—Le père Penaros, reprit Kerglus, m'a promis d'être aussi des nôtres pour fêter ma bienvenue en même temps que mon prochain départ. Eh bien! nous lui parlerons de la chose entre la poire et le fromage, comme on dit. Olivette nous soignera encore une soupe dans le genre de celle de ce soir; la mère fera sauter le bouchon de deux de ses bouteilles en réserve; tout ça mettra le bonhomme Penaros en belle humeur; et, le diable s'en mêlera, ou je compte bien que ce repas sera celui de vos fiançailles.

Penaros hochait silencieusement la tête, Olivette regarda son frère avec des yeux où se reflétait je ne sais quoi de soupçonneux et d'inquiet. Kerglus prit aussitôt l'air le plus calme et le plus insoucieux du monde. Quant à la mère Kerglus, elle ne songeait en ce moment qu'à la composition de son souper pour recevoir le plus honorablement possible son compère Penaros.

La suite au prochain numéro.

Aux Lecteurs.

Certains événements inattendus ont causé le retard que nous apportons à la publication de ce numéro. Nous espérons que nos amis n'en seront pas fâchés; de notre côté nous ferons notre possible pour éviter à l'avenir un pareil retard.

LE DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE,

EMILE DUMAIS,

St. Louis de Kamouraska.